



RAPPORT ANNUEL GENERAL D'ACTIVITES 2022

TOME 3:

ACTIVITES DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET DES ACTIONS EN JUSTICE

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



AUTORITE SUPERIEURE DE CONTROLE D'ETAT ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022 TOME 3

LISTE DES PRINCIPALES ABREVIATIONS/ACRONYMES

AJE : Agent judiciaire de l'Etat

AMAI : Autorités ministérielles d'audit interne

AMVS : l'Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou

AN : Assemblée Nationale

ANPE: Agence nationale pour l'emploi

APBEF: Association Professionnelle des Banques et Etablissements financiers

ARCEP: Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

ARCOP : Autorité de régulation de la commande publique

ASCE-LC : Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption

BF : Burkina Faso

BRMN: Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau

CA : Conseil d'administration

CAC : Comité anti-corruption

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

CC : Cour des Comptes

CENTIF : Cellule nationale de traitement des informations financières

CES : Conseil économique et social

CHU : Centre hospitalier universitaire

CMA : Centre médical avec antenne chirurgicale

CNLF: Coordination nationale de lutte contre la fraude

CNSS : Caisse nationale de sécurité sociale

CPAVI : Centre de Promotion de l'Aviculture Villageoise

CST : Comité scientifique et Technique

DAJC : Direction des affaires juridiques et du contentieux

DAJL : Direction des affaires juridiques et des litiges

DGCOOP : Direction générale de la coopération

DGTTM : Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes

ENSP : Ecole nationale de santé publique

EPE : Etablissements Publics de l'Etat

FAARF: Fonds d'Appui Aux Activités Rémunératrices des Femmes

FAPE: Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi

FASI : Fonds d'Appui au Secteur Informel

FDCT : Fonds de Développement Culturel et Touristique

FONAFI: Fonds National de la Finance Inclusive

FONRID : Fonds National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement

HCDS: Haut conseil du dialogue social

HCRUN : Haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale

IGF : Inspection Générale des Finances

ITS : Inspection technique des services

ONEA : Office national de l'eau et de l'assainissement

ONECCA BF: Ordre national des experts comptables et comptable agréés du Burkina Faso

ONUDC: Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime

PADEL-B : Projet d'appui au développement du secteur de l'élevage

PDPS : Programme de Développement Durable des exploitations pastorales du

SAHEL

PME : Petites et moyennes entreprises

PNCL : Programme National de Construction de Logements

PPM : Plan de passation des marchés

PPR : Projet de Préparation et de Riposte

PRED : Programme de Restructuration des Entreprises en Difficulté

PUFDR : Projet d'urgence de financement des dépenses récurrentes

RCCM : Registre de commerce et de crédit mobilier

RN : Route nationale

SIAO : Salon international de l'artisanat de Ouagadougou

SOGEAO : Société de Gestion de l'Abattoir de Ouagadougou

SONABEL : Société Nationale Burkinabé d'Electricité

SP: Secrétariat permanent

TAC : Traité d'amitié et de coopération

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	6
LISTE DES PRINCIPALES ABREVIATIONS/ACRONYMES	4
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES GRAPHIQUES	8
INTRODUCTION	9
CHAPITRE 1 : SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE RAPPORTS DES CORPS DE CONTROLE DE L'ORDRE ADMINISTRATIF	. 11
1. RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS SUIVIES EN 2022	. 11
1.1. Etat de la mise en œuvre des recommandations	. 11
1.2. Difficultés	
II. SYNTHESE DES MALVERSATIONS	. 17
CHAPITRE 2 : DOSSIERS EN COURS DEVANT LES JURIDICTIONS	. 27
1. DOSSIERS TRANSMIS EN JUSTICE PAR I'ASCE-LC	. 27
1.1 Situation des dossiers correctionnels transmis en justice	. 27
II. SITUATION DES DOSSIERS DE PRESOMPTIONS DE FAUTES DE GESTION TRANSMIS A LA COUR DES COMPTES	. 51
III. ETAT DE LA COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DANS LE CADRE DU SUIVI DES ACTIONS EN JUSTICE	
3.1. Collaboration avec les acteurs étatiques	. 60
3.1.1 Renforcement de la collaboration avec les juridictions	. 60
3.1.2 Renforcement de la collaboration avec l'Agent Judiciaire de l'Etat (AJE)	. 60
3.2. Collaboration avec les acteurs de la société civile	. 61
CONCLUSION	62

LISTE DESTABLEAUX

Tableau 1	: Situation de la mise en œuvre des recommandations issues des rapports transmis par l'IGF et les ITS des différents ministères suivies en 2022 par l'ASCE-LC	. 12
Tableau 2	: Situation de la mise en œuvre des recommandations suivies par les inspectionsdes services en 2022	15
Tableau 3	: Responsabilité pécuniaire	18
Tableau 4	: Récapitulatif des dossiers transmis à la Justice par l'ASCE-LC de 2021-2022	28
Tableau 5	: Situation des dossiers transmis aux juridictions en 2022	30
Tableau 6	: Situation des rapports transmis en 2021 et en cours devant la Cour des Comptes	.52
Tableau 7	: Situation des dossiers transmis en 2022 à la Cour des Comptes	.55

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1:	Représentation de la situation de la mise en œuvre des recommandations suivies en 2022	14
Graphique 2:	Représentation graphique de la situation de la mise en œuvre des	16
Graphique 3:	Illustration des dossiers transmis en Justice	28

INTRODUCTION

L'exercice par l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) des prérogatives à elle conférées par la loi organique N°082-2015/CNT du 24 novembre 2015 régissant ses attributions, composition, organisation et fonctionnement a été précisé à l'article 24 du décret N°2021 755/PRES/PM/MFPTPS portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption du 14 juillet 2021, qui lui définit entre autres missions :

- le suivi des recommandations issues des rapports des corps de contrôle ;
- la saisine de la justice des cas de corruption ou d'infractions assimilées portés à sa connaissance à travers les dénonciations ou des rapports reçus des autres Corps de contrôle :
- le suivi de l'évolution de toutes les procédures judiciaires pendantes et au besoin la constitution de partie civile au nom de l'Etat conformément à l'article 58 de ladite loi organique.

Le présent tome, troisième et dernier de la série porte sur la mise en œuvre par l'ASCE-LC de ses attributions ci-dessus rappelées en matière de suivi des recommandations. Ainsi, le tome 3 du rapport annuel général d'activités 2022 de l'ASCE-LC s'articule autour de deux points :

- 1 le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de rapports des corps de contrôle de l'ordre administratif en 2022 ;
- 2 le suivi des dossiers devant les juridictions.

Tout aussi important que ses attributions en matière de prévention, de détection et de répression des actes de corruption, le suivi par l'ASCE-LC des recommandations formulées par les corps de contrôle et des dossiers transmis aux autorités judiciaires permet au public de disposer d'informations sur la suite donnée à l'ensemble de son œuvre (travail) au cours d'une année.

CHAPITRE I

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE RAPPORTS DES CORPS DE CONTROLE DE L'ORDRE ADMINISTRATIF

L'ASCE-LC a procédé au suivi des recommandations issues des rapports des corps de contrôle de l'ordre administratif et établi la synthèse des malversations financières contenues dans lesdits rapports.

I. RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS SUIVIES EN 2022

Le récapitulatif des recommandations suivies en 2022 concerne l'état de mise en œuvre des recommandations d'une part, et les difficultés rencontrées, d'autre part.

I.I Etat de la mise en œuvre des recommandations

Le suivi des recommandations par l'ASCE-LC a permis d'établir par entité auditée une situation exhaustive faisant ressortir les recommandations réalisées, celles en cours ou en étude, celles non initiées et celles abandonnées.

La situation de la mise en œuvre des recommandations suivies en 2022 est résumée dans le tableau ci-après :

<u>Tableau I</u>:Situation de la mise en œuvre des recommandations issues des rapports transmis par l'IGF et les ITS des différents ministères suivies en 2022 par l'ASCE-LC

Š	Ministères	Nombre de rap- ports	Nbre de recom-manda-tions	Réali- sées	%	En	%	A l'étude	%	Non ini- tées	%	Aban- don- nées
_	Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN)	9	83	47	57,32	80	9,76	0	00,00	27	32,93	-
8	Ministère des Enseignements Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	က	50	32	66,67	0	18,75	-	2,08	9	12,50	2
က	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	10	369	174	48,74	25	15,97	6	2,52	117	32,77	12
4	Ministère de la Communication	1	8	3	37,50	0	0,00	0	0,00	5	62,50	0
5	Ministère de la santé	8	145	112	81,16	11	7,97	3	2,17	12	8,70	7
9	Ministère de l'Environnement, de l'Energie, l'Eau et de l'Assainissement	9	139	89	49,28	41	29,71	0	00,00	29	21,01	-
7	Ministère des Sports et des Loisirs	3	19	16	84,21	0	00,00	2	10,53	_	5,26	0
œ	Ministère de la Sécurité	24	416	280	68,13	39	9,49	11	2,68	82	19,95	4
6	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	18	276	129	48,31	36	13,48	4	1,50	66	37,08	80
10	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation (MAAHM)	~	34	13	38,24	4	11,76	0	0,00	17	50,00	0

12

RAPPORT ANNUEL GENERAL D'ACTIVITES 2022

Š	Ministères	Nombre de rap- ports	Nbre de recom-manda-tions	Réali- sées	%	En	%	A l'étude	%	Non ini- tées	%	Aban- don- nées
7	Ministère des Ressources Animales et Hydrauliques (MRAH)	ဇ	42	12	30,77	19	48,72	-	2,56	7	17,95	က
12	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (MICA)	е	68	37	55,22	23	34,33	-	1,49	9	96'8	←
13	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS)	8	20	15	75,00	1	5,00	3	15,00	1	5,00	0
14	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	3	69	29	46,03	14	22,22	5	7,94	15	23,81	9
15	Ministère en charge des Droits Hu- mains et de la Promotion Civique	—	4	2	50,00	0	00,00	1	25,00	1	25,00	0
16	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	-	12	9	50,00	4	33,33	0	0,00	2	16,67	0
17	Ministère de l'Economie, des Finances et de La Prospective	_	27	12	44,44	0	00'0	0	00'0	15	55,56	0
	TOTAL GLOBAL	98	1781	286	56,85	266	15,32	41	2,36	442	25,46	45

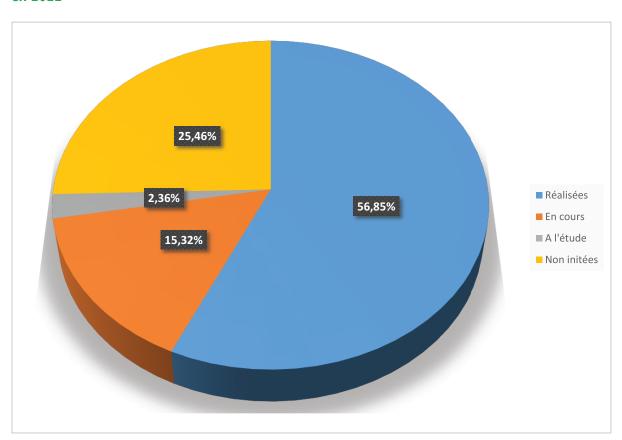
Source: ASCE-LC

Il ressort du tableau ci-dessus mille sept cent quatre-vingt-un (1781) recommandations issues de quatre-vingt-quinze (95) rapports de contrôle dont l'état de mise en œuvre se présente comme suit :

- neuf cent quatre-vingt-sept (987) recommandations ont été mises en œuvre, soit un taux de réalisation de 56,85%;
- deux cent soixante-six (266) recommandations sont en cours de réalisation, soit un taux de 15,32%;
- quarante-une (41) recommandations à l'étude, soit un taux de 2,36%;
- quatre cent quarante-deux (442) recommandations dont la mise en œuvre n'est pas encore initiée, soit un taux 25, 46%.

Il convient de noter que dans la méthodologie de calcul, abstraction a été faite du total des quarante-cinq (45) recommandations abandonnées (devenues caduques).

<u>Graphique I</u>: Représentation de la situation de la mise en œuvre des recommandations suivies en 2022



<u>Tableau 2</u>: Situation de la mise en œuvre des recommandations suivies par les inspections des services en 2022

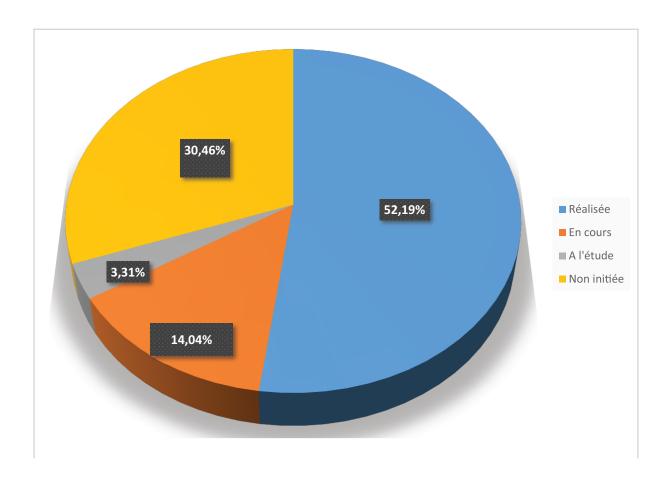
N°		Nbre de	Recom- manda-	Réal	isée	En	cours	A l'ét	ude	Non ii	nitiée	Aban- donnée
Orde	Ministères	rap- ports	tions Formu- Iées	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb
1	MUAFH	6	248	130	53,06	53	21,63	18	7,35	44	17,96	3
2	MICA	1	44	25	58,14	5	11,63	0	0,00	13	30,23	1
3	MATDS	15	283	131	52,61	4	1,61	0	0,00	114	45,78	34
4	MEFP	9	91	35	43,21	19	23,46	0	0,00	27	33,33	10
5	MMEC	1	22	11	50,00	2	9,09	0	0,00	9	40,91	0
6	MICA	1	15	4	26,67	2	13,33	6	40,00	3	20,00	0
7	MJDHRI	1	8	8	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
8	MEEA	7	65	35	53,85	20	30,77	1	1,54	9	13,85	0
9	MTDPCE	1	27	15	55,56	1	3,70	0	0,00	11	40,74	0
	TOTAL	42	803	394	52,19	106	14,04	25	3,31	230	30,46	48

Source: ASCE-LC

Il ressort du tableau ci-dessus huit cent trois (803) recommandations issues de quarantedeux (42) rapports de contrôle dont l'état de mise en œuvre se présente comme suit :

- trois cent quatre-vingt-quatorze (394) recommandations ont été réalisées, soit un taux de 52, 19%
- cent six (106) recommandations en cours d'exécution, soit un taux de 14, 04%,
- vingt-cinq (25) recommandations à l'étude, soit un taux de 3,31%;
- deux cent trente (230) recommandations dont la mise en œuvre n'est pas encore initiée, soit un taux de 30,46%,
- quarante-huit (48) recommandations abandonnées.

Graphique 2 : Représentation graphique de la situation de la mise en œuvre des Recommandations suivies par les ITS



I.2 Difficultés

La mise en œuvre des recommandations par les structures concernées connait les difficultés suivantes :

- la non-transmission des rapports par certains départements ministériels aux structures contrôlées ;
- la mise en œuvre de certaines recommandations relèvent de plusieurs acteurs dont certains sont externes à la structure auditée ;
- des insuffisances dans la formulation de certaines recommandations ;
- l'absence d'un mécanisme de prise en charge des recommandations des corps de contrôle en cas de mobilité du personnel dans certaines structures ;
- l'influence du contexte sécuritaire dans la mise en œuvre de certaines recommandations ;
- la non élaboration par les structures auditées du plan d'actions de la mise en œuvre des recommandations.

Au regard des difficultés ainsi relevées, l'ASCE-LC invite les différentes structures auditées à élaborer pour chaque rapport, un plan d'actions de mise en œuvre des recommandations formulées et surtout à s'engager à les mettre en œuvre.

En rappel, les recommandations contenues dans les rapports individuels sont transmises aux entités contrôlées à charge de les mettre en œuvre. Aussi, l'ASCE-LC attire-t-elle l'attention des entités sur L'alinéa 3 de l'article 18 de la Loi organique n°082-02015/CNT du 24 novembre 2015 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement de l'ASCE-LC qui dispose que « les responsables des administrations concernées par les recommandations contenues dans le rapport sont tenus de les exécuter. L'inexécution ou le refus d'exécution des dites recommandations sont constitutifs de faute professionnelle pouvant donner lieu à une procédure disciplinaire »

II. SYNTHESE DES MALVERSATIONS

L'exploitation des rapports de contrôle courant l'année 2022 fait ressortir des malversations financières commises par les agents publics à hauteur de trois cent quatre-vingt-cinq millions sept cent douze mille quatre cent quarante-cinq (385 712 445) F CFA.

La situation détaillée de ces malversations fait l'objet du tableau ci-après.

Tableau 3: Responsabilité pécuniaire

A P P P P P P P P P P P P P P P P P P P	RAPPORT / ANNEE D'EXERCICE	STRUC- TURE	OBJET DE LA MALVERSA- TION	MON- TANT DU	MON- TANT REM- BOURSE	N° DE QUIT- TANCE	RESTE A RECOU- VRER	OBSERVA- TIONS
2022	Rapport de mission de contrôle du projet d'appui au programme de développement stratégique de l'Education de Base (PA-PDSEB) du 09 mars au 12 avril 2022)	MENA-PLN	carburant contre- partie nationale non justifié	538 403			538 403	
2022	Rapport de contrôle des marchés Publics et de la Médiateur du gestion financière et con-		just	4 205 600			4 205 600	
	trôle du Médiateur du Faso		Carburant con- sommé non justifié	15 134 329			15 134 329	
2022	Rapport définitif de contrôle de la gestion financière et comptable de l'Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Arti-	MMC	carburant indû- ment dotées aux collaborateurs de la DGCMEF et aux personnes res- sources en charge	330 000	0		330000,00	

sanales sées (A vembre 2022	sanales et Semi-Mécani- sées (ANEEMAS) du 21 no- vembre au 16 décembre 2022		du traitement des dossiers de l'ANEEMAS ordre de mission n°21-3376/MATD/RSU O/PPON/HC-G/SG du		_		
sées (A vembre 2022	ANEEMAS) du 21 no-		ers EMAS de missi MATD/RS DN/HC-				
vembre 2022	e au 16 décembre		de missi MATD/RS				
2022			de missi MATD/RS DN/HC-				
			MATD/RS DN/HC-				
			MATD/RS DN/HC-				
			ON/HC-	_			
		C					
							
		-	03/12/2021 non	171 000		171000	
		_	visé relatif à la par-	000		000	
		•	ticipation à Ziniaré				
			à l'atelier de relec-				
		•	ture de l'organi-				
			gramme de				
			I'ANEEMAS				
			Dépenses sans				
Rappor	Rapport définitif et comp-		pièces justifica-	12 931 500		12 931 500	
table de	table de l'Agence Burkinabè	MCIA	tives				
	de la Normalisation, de la	l	Rétributions irré-				
Métrolc	Métrologie et de la Qualité		gulièrement per-	200 000		200 000	
		-	çues				

A P P	RAPPORT / ANNEE D'EXERCICE	STRUC- TURE	SE I	MON- TANT DU	MON- TANT REM- BOURSE	N° DE QUIT- TANCE	RESTE A RECOU- VRER	OBSERVA- TIONS
			Carburant con-					
			sommé sans base	3 304 640			3 304 640	
			légale sur la carte					
			TOTAL n°629819					
			Carburant con-					
			sommé sans base	2 072 130			2072130	
			légale sur la carte	2 07 2 130			2017100	
			TOTAL n°71068					
			Ecart dans la ges-	1 066 180			1 066 180	
			tion du carburant	000			000	
			Carburant perçu					
			par le personnel	3 426 160			3 426 160	
			sans base légale					
	Rapport de contrôle de la di-							
2022	rection régionale de l'urba- nisme, des affaires fon-	MOH	Frais de réalisa- tion de croquis non	77 302 493			77 302 493	
	cières et de l'habitat du		reversés					
	centre-sud (Manga)							

OBSERVA- TIONS			
RESTE A RECOU- VRER	360 780	8 189 401	2 757 718
N° DE QUIT- TANCE			
MON- TANT REM- BOURSE			
MON- TANT DU	360 780	8 189 401	2 757 718
OBJET DE LA MALVERSA- TION	Carburant non jus- tifié	Frais de délimita- tion de terrains non reverses à la régie de recettes	Frais de délimita- tion de terrains non reverses à la régie de recettes
STRUC- TURE	MUH	MUAFH	MUAFH
RAPPORT / ANNEE D'EXERCICE	Rapport de contrôle de la direction régionale de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat du centre (Ouagadougou)	Rapport de contrôle de la Direction Régionale de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat du Centre Est (DR-UAFH-CE) Tenkodogo gestion 2020 et 2021	Rapport de contrôle de la Direction Régionale de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat du Centre Nord (DR-UAFH-CN) Kaya gestion 2020 et 2021
AN-	2022	2022	2022

AN-	RAPPORT / ANNEE D'EXERCICE	STRUC- TURE	OBJET DE LA MALVERSA- TION	MON- TANT DU	MON- TANT REM- BOURSE	N° DE QUIT- TANCE	RESTE A RECOU- VRER	OBSERVA- TIONS
2022	Rapport de contrôle de la di- rection régionale de l'urba- nisme, des affaires fon-	I D V	Frais de réalisa- tion de croquis non reversés	6 976 508			6 976 508	
	cières et de l'habitat du Pla- teau Central		Consommation de carburant non jus-tifiée	25 210			25 210	
2022	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable de l'Ecole Nationale des Travaux Publics	M	figues indûment perçues jusqu'au mois d'avril 2022 frais de pharmacie non justifiés dans le cadre du voyage d'études des élèves stagiaires à Abidjan.	1 061 500			1 061 500	
			prestation de service exécutée par FASO GARAGE en 2015 sans	17 012 279			17 012 279	

AN-	RAPPORT / ANNEE D'EXERCICE	STRUC- TURE	OBJET DE LA MALVERSA- TION	MON- TANT DU	MON- TANT REM- BOURSE	N° DE QUIT- TANCE	RESTE A RECOU- VRER	OBSERVA- TIONS
			pièces justifica-					
			tives de l'effectivité					
			de la créance					
			différence entre le					
			montant total de					
			carburant sorti et	5 100 000			5 100 000	
			les chargements	000			000 001 0	
			effectifs effectués					
			par TOTAL SA					
			l'écart entre la					
			somme des appro-					
			visionnements de					
			la TOMCARD					
			N°646291 (ancien					
			n°335763) et la	3 300 000			3 300 000	
			somme des mon-					
			tants portés en ap-					
			provisionnement					
			sur son cahier de					
			suivi					

AN- NEE	RAPPORT / ANNEE D'EXERCICE	STRUC- TURE	OBJET DE LA MALVERSA- TION	MON- TANT DU	MON- TANT REM- BOURSE	N° DE QUIT- TANCE	RESTE A RECOU- VRER	OBSERVA- TIONS
								ressources collectées
								non rever-
								sées de
								2017
	Rapport de contrôle de la gestion administrative et financière du Conseil Burkinabé de l'Anacarde ; gestion allant du 01 janvier 2021 au 28 février 2022	MDICAPME	Perception irrégu- lière de frais de mission	1 819 500			1819500	
			Dépense irrégu- lière	358 000			358 000	
l	TOTAL	٦٢		385 712 445			385 712 445	

MON- N° DE RESTE A OBSERVA- DU REM- TANCE VRER TIONS	collectées non reversées de 2017 1 819 500	358 000	
SE LANCE	1 819 50	358 000	385 712 445
TANT DU REM	1819 500	358 000	385 740 AAE
MALVERSA- TION	Perception irrégulière de frais de mission	Depense Irregu- lière	
STRUC- TURE	MDICAPME		-
RAPPORT / ANNEE D'EXERCICE	Rapport de contrôle de la gestion administrative et financière du Conseil Burkinabé de l'Anacarde ; gestion allant du 01 janvier 2021 au 28 février 2022		IATOT
N A P	2022		

Au titre de l'année 2022, les malversations financières issues des rapports de contrôle exploités, s'élèvent à (385 712 445) F CFA. Il convient de relever qu'aucun recouvrement n'a été fait à ce jour.

Ces malversations sont consécutives entre autres à des manquants de caisse, des dépenses et/ou déblocages non justifiés, des perceptions indues de rétributions, de frais de missions et de carburant, au non-reversement de sommes collectées (délimitation de terrains, visa de croquis de terrain, etc.).

L'ASCE-LC recommande au Gouvernement la prise des mesures adéquates afin d'assurer le recouvrement intégral des sommes diverties des caisses publiques par les agents indélicats visés dans les rapports des corps de contrôle de l'Etat.

CHAPITRE 2

DOSSIERS EN COURS DEVANT LES JURIDICTIONS

L'ASCE-LC est chargée entre autres et ce conformément à l'article 9 de la loi organique 082-2015/CNT du 24 novembre 2015 précitée, de saisir la justice. Cette disposition de la loi organique est complétée par l'article 24 du décret n°2021- 0755 /PRES/PM/MFPTPS du 14 juillet 2021 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption qui lui permet l'accomplissement des actes suivants :

- Effectuer des visites périodiques dans des juridictions pour s'enquérir de l'évolution des dossiers transmis ;
- Assurer la représentation de l'ASCE-LC en justice dans les cas de constitution de partie civile ou s'assurer de cette représentation.

I. DOSSIERS TRANSMIS EN JUSTICE PAR l'ASCE-LC

Cette partie aborde la situation des dossiers correctionnels et de fautes de gestion transmis par l'ASCE-LC et les difficultés rencontrées.

I. I. Situation des dossiers correctionnels transmis en justice

La situation rend compte des dossiers transmis en justice depuis l'adoption de la loi n°04-2015/CNT du 03 mars 2015 portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso dans l'optique de rendre compte de l'évolution du contentieux pénal relatif aux faits de corruption ou d'infractions assimilées sur la période 2015-2022.

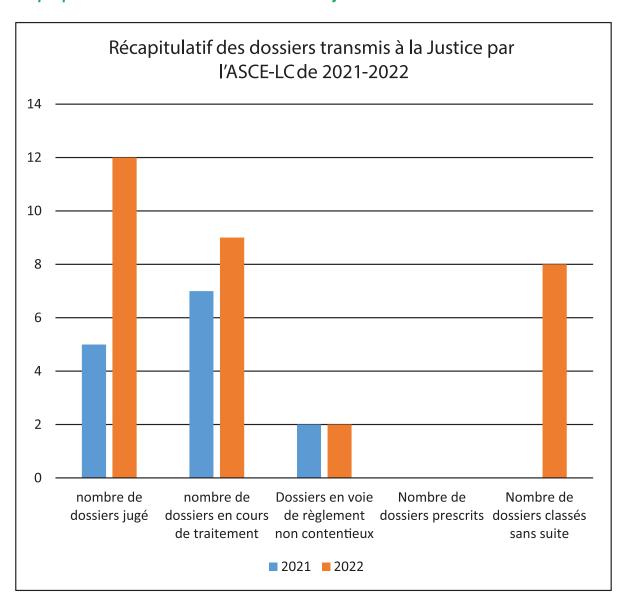
Ainsi, sur cette période, l'ASCE-LC a transmis à la justice cent quinze (115) dossiers se rapportant à la corruption et aux infractions assimilées. La situation d'évolution de ces dossiers se présente ainsi qu'il suit.

<u>Tableau 4</u>: Récapitulatif des dossiers transmis à la Justice par l'ASCE-LC de 2021-2022

Dossiers Année	Nombre de dossiers transmis	Nombre de dossiers jugés	Nombre de dossiers en cours de traitement	Dossiers en voie de règlement non contentieux	Nombre de dossiers prescrits	Nombre de dossiers classés sans suite
2021	14	5	7	2		
2022	29	12	09			8
Total	43	17	16	2	0	8
valeur en %	100	39,53	37,21	4,65	0	18,60

Source: ASCE-LC

Graphique 3: Illustration des dossiers transmis en Justice



Il ressort du tableau ci-dessus que sur les 29 dossiers transmis en justice, 12 ont été jugés, 08 dossiers classés sans suite, et 9 suivent leur cours.

De 2021 à 2022, on observe une importante évolution à la hausse, du nombre de dossiers transmis à la justice qui sont passés de 14 à 29 soit un taux de progression de 107,14 %. Sur la même période, le nombre de décisions rendues a évolué dans le même sens de 5 à 12 décisions, soit un taux de 140%. Ces résultats confortent la dynamique consistant à dresser les affaires sous formes des procès-verbaux d'enquête préliminaire dans les différentes saisines de l'ASCE-LC (soit transmis du Procureur du Faso et dénonciation) aux fins de transmission à la justice pénale.

De manière spécifique, au cours de l'année 2022, l'ASCE-LC a transmis des dossiers aux pôles ECOFI des TGI de Ouaga I et de Bobo-Dioulasso et au TGI de Dédougou. Ces dossiers concernent entre autres les infractions de blanchiment de capitaux, d'enrichissement illicite, de corruption, de concussion, de favoritisme, de délit d'apparence, de détournement de biens publics.

<u>Tableau 5</u>: Situation des dossiers transmis aux juridictions en 2022

N°	Infractions présumées	Juridiction saisie
01	Exercice illégal de la profession d'apporteur d'affaires, complicité de détournement de deniers publics, d'enrichissement illicite, de blanchiment et de détournement de biens publics	TGI Ouaga I
02	Recel et détournement de biens publics	TGI Ouaga I
03	Corruption, complicité de corruption, Concussion, complicité de concussion, escroquerie, complicité de contrebande aggravée	TGI Ouaga I
04	Blanchiment de capitaux	TGI Ouaga I
05	Corruption et blanchiment de capitaux	TGI Ouaga I
06	Corruption, blanchiment de capitaux et Recel de détournement de biens publics	TGI Ouaga I
07	Enrichissement illicite	TGI Ouaga I
08	Détournement de biens publics et complicité de détournement de biens publics	TGI Ouaga I
09	Détournement de biens publics et blanchiment de capitaux	TGI Ouaga I
10	Corruption, détournement de biens publics, enrichissement illicite, blanchiment de capitaux, favoritisme, abus de fonction et surfacturation	TGI Ouaga I
11	Corruption, blanchiment de produit du crime	TGI Ouaga I
12	Commerce incompatible et faux et usage de faux, fraude en matière en commande publique, favoritisme	TGI Ouaga I

N°	Infractions présumées	Juridiction saisie
13	Délit d'apparence, enrichissement illicite et commerce incompatible	Pôle Ecofi TGI Ouaga
14	Détournement de biens	TGI Ouaga
15	Faux et usage de faux en écriture privée ou de commerce, détournement de deniers publics, enrichissement illicite, surfacturation, favoritisme, abus de fonctions, d'usage et de retentions illicites et abusifs de biens publics par un agent public, commerce incompatible, blanchiment de capitaux	
16	Corruption dans la commande publique, enrichissement illicite, blanchiment de capitaux	TGI Bobo
17	Acceptation de cadeaux indus	TGI Ouaga I
18	Enrichissement illicite et complicité d'enrichissement illicite, commerce incompatible, blanchiment de capitaux	TGI Ouaga I
19	Détournement de biens publics	TGI Ouaga I Pole ECOFI
20	Corruption et fraude dans la commande publique, abus de fonction, favoritisme et surfacturation	TGI Dédougou
21	concussion	TGI Banfora
22	Blanchiment de capitaux	TGI Ouaga I
23	Enrichissement illicite	TGI Ouaga I
24	Détournement de 417.149.415 F CFA	TGI Ouaga I Pole ECOFI

N°	Infractions présumées	Juridiction saisie
25	Abus de fonction, favoritisme, octroi d'avantages injustifiés, corruption et fraude dans la commande publique, financement occulte de parti politique	TGI Ouaga I Pole ECOFI
26	Délit d'apparence sur la somme de 400 millions	TGI Ouaga I Pole ECOFI
27	Détournement de fonds	TGI Ouaga I Pole ECOFI
28	Détournement de biens publics (Fonds APE et vivres de la cantine scolaire)	TGI Ouaga I Pole ECOFI
29	Enrichissement illicite	TGI Ouaga I Pole ECOFI

Source: ASCE-LC

Parmi les dossiers transmis, treize (13) affaires ont fait l'objet de jugement au premier degré en 2022.

Ces dossiers sont contenus dans le tableau ci-dessous :

Š	AFFAIRE	MINISTERES/ INSTITUTIONS	PROFIL DES AUTEURS	INFRACTIONS OBJET DE L'ENQUETE	SITUATION	ETAT D'AVANCEMENT EN JUSTICE
-	Apporteurs d'affaires de la Banque Agricole du Faso (BADF)	Ministère en charge des finances	- Directeur Général, - Directeur des Affaires Financières et Comptables - Notaire - Hommes d'affaires	- Exercice illégal de la profession d'apporteur d'affaires, complicité de détournement de détournement et de blanchiment et de blanchiment et de blanchiment de biens publics, portant sur la Somme totale de 378 00 000 - faux en écriture de banque, détournement de biens publics, d'enrichissement illicite et de prise illégale d'intérêt	(TGI Ouaga I Pole Ecofi)	Dossier jugé dont la teneur suit: - Trente -six (36) mois avec sursis et deux millions (2 000.000) FCFA d'amendes fermes; - Douze (12) mois et une amende de trois cent mille (300.000) F CFA, le tout assorti de sursis; - Onze (11) ans dont sept (07) ans assortis de sursis et une amende fermes de quatre cent trente-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millions cent neuf (437 999 109) FCFA; - Onze (11) an s dont huit (08) ans assorti de sursis et une amende fermes et trois (03) ans assorti de sursis et une amende fermes de soixante -six millions cinq cent soixante -six millions cinq cent soixante -dix-sept

ETAT D'AVANCEMENT EN JUSTICE	mille cinq cent (66 577 500)	FCFA;	- Dommages-intérêts de cent	quarante-cinq millions neuf cent	quatre-vingt-dix-neuf mille sept	cent trois (145.999.703) FCFA	de façon solidaire.				: -	Dossier classe sans suite				
SITUATION											TGI O IST	- (1) - (2) - (3) - (4) - (4)	Pole Ecoti			
INFRACTIONS OBJET DE L'ENQUETE											Recel et	détournement de	biens publics			
PROFIL DES AUTEURS												03 ministres				
MINISTERES/ INSTITUTIONS								Ministère de	l'Economie des	Finances et du	Développement	Ministère de	l'action	humanitaire	Ministère des	sports
AFFAIRE												Recherche de	canimes d'aigent			
°Z												2				

ന

ŝ



2

Š	AFFAIRE	MINISTERES/ INSTITUTIONS	PROFIL DES AUTEURS	INFRACTIONS OBJET DE	SITUATION	ETAT D'AVANCEMENT EN JUSTICE
		Jeunesse et de l'Emploi	- Agents publics	capitaux		Dossier cours d'instruction
ဖ	Génie militaire	Ministère des Infrastructures Ministère de la Défense / Génie militaire	- Ministre - Agents publics	Corruption et blanchiment de capitaux et Recel de détournement de biens publics	TGI Ouaga I Pole Ecofi	Dossier cours d'instruction
7	Enrichissement illicite d'un agent du Trésor Public	Ministère de l'Economie des Finances et de la Prospective	Agent public	Enrichissement illicite	TGI Ouaga I Pole Ecofi	Dossier classé sans suite
∞	Fonds spéciaux	Premier Ministère	- Premier Ministre - Ministre des Finances - Directeurs de services	Détournement de biens publics et complicité de détournement de biens publics	TGI Ouaga I Pole Ecofi	Dossier cours d'instruction
o	Détournement de biens publics et	Ministère de l'Administration	Comptable	Détournement de biens publics et	TGI Ouaga I Pole Ecofi	TGI Ouaga I Pole Dossier jugé dont la teneur Ecofi suit :



ETAT D'AVANCEMENT EN JUSTICE		le Dossier cours d'instruction
SITUATION		TGI Ouaga I Po Ecofi
INFRACTIONS OBJET DE L'ENQUETE	blanchiment de capitaux, favoritisme, abus de fonction et surfacturation ;	Délit d'apparence, soustraction des biens, enrichissement TGI Ouaga I Pole illicite, blanchiment de Ecofi capitaux et acceptation indus
PROFIL DES AUTEURS	- Directeur Finan- cier et comp- table; - Directeur Com- mercial;	- Directeur de l'AGETEER et Ex Ministre de l'Eau Directeur des Marchés - Directeur Administratif Financier
MINISTERES/ INSTITUTIONS	la Recherche Scientifique	Ministère en charge de l'Eau
AFFAIRE		Agence d'exécution des travaux en eau et équipement rural (AGETEER)
Š		2

ON ETAT D'AVANCEMENT EN JUSTICE	Dossier jugé dont la teneur	suit :	1-12 mois avec sursis et 1 500	000f fermes d'amendes;	(z mois de prison	et z 000 0001 d'amendes	fermes,	3-12 mois de prison avec sursis	et 1 000 0000f d'amendes	fermes,	4-12 mois de prison avec sursis	et 3 000 000f d'amendes	fermes,	5-12 mois de prison aver sursis	et 1 000 000f d'amendes	formos	600		et 1 000 000f d'amendes
SITUATION										TGI Ollada I Pole	Ecofi									
INFRACTIONS OBJET DE L'ENQUETE	Commerce	incompatible et faux	et usage de faux, faux	et usage de faux,	coalition illicite de	personnes,	participation	personnelle à une	entente dans la	commande publique,	simulation illicite, faux	et usage de faux,	participation	personnelle à une	entente dans la	commande publique,	fraude en matière en	commande publique,	favoritisme, abus de	fonctions, coalition
PROFIL DES AUTEURS								- Président	- Directrice des	Affaires	Administratives	et Financières	- Chefs	d'entreprise						
MINISTERES/ INSTITUTIONS								Ministère de la	lustice des	Droits Himains	des Relations	avec le	Parlement							
AFFAIRE								Secrétariat	Dermanent de la	Commission	Nationale des	Droits Humains	(SP CNDH)							
Š											12									

INFRACTIONS SITUATION ETAT D'AVANCEMENT EN OBJET DE JUDICIAIRE L'ENQUETE	7-06 mois de prison avec sursis	alition et 1 000 000f d'amendes	onnes fermes;	8-12 mois de prison avec sursis	et 2 000 000f d'amendes	fermes.	-Dommages intérêts : 10 000000f	rence, nt illicite TGI Ouaga I Pole Dossier classé sans suite srce Ecofi ible
complicité de favoritisme, coalition illicite de personnes	favoritisme, coali illicite de personr	illicite de personr						Délit d'apparence, s enrichissement illicite et commerce incompatible Détournement de cs biens
								- Administrateur civil - Directeur des Affaires Financières - 03 Ministres - Agents publics
								Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisa- tion Ministère de la santé et de l'hygiène publique
								Association des Municipalités du Burkina (AMBF)
Š								6, 4

ETAT D'AVANCEMENT EN JUSTICE	En cours d'instruction								
SITUATION JUDICIAIRE	TGI Ouaga I Pole Ecofi								
INFRACTIONS OBJET DE L'ENQUETE	Faux et usage de faux en écriture privée ou de commerce, détournement de deniers publics, enrichissement illicite, surfacturation, favoritisme, abus de fonctions, d'usage et de rétention illicites et abusifs de biens publics par un agent public, commerce incompatible, blanc himent de capitaux								
PROFIL DES AUTEURS	- Directeur général - Directrice des finances et de la comptabilité - Directeur du pôle support - Commerçant								
MINISTERES/ INSTITUTIONS	Présidence du Faso/LONAB								
AFFAIRE	Loterie Nationale Burkinabè (LONAB)								
Š	52								







N°	AFFAIRE	MINISTERES/ INSTITUTIONS	PROFIL DES AUTEURS	INFRACTIONS OBJET DE L'ENQUETE	SITUATION JUDICIAIRE	ETAT D'AVANCEMENT EN JUSTICE
						arrondissement 9 de la
						commune de Ouagadougou ;
						- parcelle 19, lot 19, section
						1031 à usage d'habitation d'une
						superficie de 215 mètres carrés
						sis au secteur 38
						arrondissement 9 de la
						commune de Ouagadougou ;
						- parcelle 18, lot 19, section
						1031 à usage d'habitation d'une
						superficie de 215 mètres carrés
						sis au secteur 37
						arrondissement 9 de la
						commune de Ouagadougou.
19	Ministère des Transports et de la Mobilité	Ministère des Transports et de la Mobilité	Directeur des marchés02 agents publics	Détournement de biens public d'un montant de cent millions	TGI Ouaga I Pole Ecofi	Dossier en instruction
	O Dallie	O D D	- 02 entreprises	FCFA		

ETAT D'AVANCEMENT EN JUSTICE	Dossier jugé dont la teneur suit : le Tribunal statuant contradictoirement en matière correctionnelle et en premier ressort : - Requalifie les infractions en abus de fonction, favoritisme et complicité; - Ordonne : *Le relaxe de deux prévenus pour infractions non constituées ; - En répression condamne : * deux prévenus à une peine d'emprisonnement de douze (12) mois assortis de sursis et d'une amende ferme de un million (1 000 000) FCFA
SITUATION JUDICIAIRE	TGI Dédougou
INFRACTIONS OBJET DE L'ENQUETE	Corruption et fraude dans la commande publique, abus de fonction, favoritisme et surfacturation
PROFIL DES AUTEURS	- Maire - Personne responsable des marchés - Contrôleur financier - Entreprises
MINISTERES/ INSTITUTIONS	Ministère des Finances du Développement et de la Prospective
AFFAIRE	Direction Régionale du Contrôle et des Engagements Financiers de la Boucle du Mouhoun
Š	20



	AFFAIRE	MINISTERES/ INSTITUTIONS	PROFIL DES AUTEURS	INFRACTIONS OBJET DE L'ENQUETE	SITUATION JUDICIAIRE	ETAT D'AVANCEMENT EN JUSTICE
Sé (O)	Office National de Sécurité Routière (ONASER)	Ministère des Transports et de la Mobilité Urbaine	- DG (décédé) - Co-contractant de l'ONASER	Blanchiment de capitaux	TGI Ouaga I Pole Ecofi I	Dossier jugé dont la teneur suit : Le pôle ECOFI du Tribunal de Grande Instance de Ouaga I, a condamné un des mis en condamné un des mis en d'emprisonnement et une amende de 1 808 115 000 F CFA le tout ferme et a relaxé des fins de poursuite pour infractions non constituées, les deux autres mis en cause.
Enrich	Enrichissement	Ministère en charge de l'agriculture	Gestionnaire de projet	Enrichissement illicite d'un montant de 30 646 193 F CFA	TGI Ouaga I Pole Ecofi	Dossier jugé
Brija Anj	Brigade Nationale Anti-fraude de l'Or (BNAF)	Ministère en charge des mines et carrières	- Directeur Général - Chef service Administratif et	Détournement de 417 149 415 FCFA	TGI Ouaga I Pole Ecofi	Dossier classé sans suite

Š	AFFAIRE	MINISTERES/ INSTITUTIONS	PROFIL DES AUTEURS	INFRACTIONS OBJET DE L'ENQUETE	SITUATION JUDICIAIRE	ETAT D'AVANCEMENT EN JUSTICE
			Financier (CSAF)			
25	Corruption dans la commande publique	Ministère des transports de la mobilité urbaine	- Ministre, -Directeur général SOPAFERB - Directeur des affaires financières	Abus de fonction favoritisme, octroi d'avantages injustifiés, corruption et fraude dans la commande publique, Financement occulte de parti politique	TGI Ouaga I Pole Ecofi	Dossier jugé
26	Délit d'apparence d'un militaire en service	Ministère de la Défense	Intendant militaire	Délit d'apparence sur la somme de 400 millions	TGI Ouaga I Pole Ecofi	Dossier classé sans suite
27	Direction Générale de la Recherche en Education et de l'Innovation Pédagogique (DGREIP)	MENAPLN	Un agent public de la DGREIP	Détournement de fonds	TGI Ouaga I Pole Ecofi	Dossier cours d'instruction

Š	AFFAIRE	MINISTERES/ INSTITUTIONS	PROFIL DES AUTEURS	INFRACTIONS OBJET DE L'ENQUETE	SITUATION JUDICIAIRE	ETAT D'AVANCEMENT EN JUSTICE
28	Ecole Nabayandfo B, OUAGA 5	MENAPLN	- Directrice de l'école Nabayandfo B Président APE	Détournement de biens publics (Fonds APE et vivres de la cantine scolaire)	TGI Ouaga I Pole Ecofi	Dossier classé sans suite
29	Ecole Nationale de la Santé Publique (ENSP) de Ouagadougou	Ministère de la santé	- Directeur Général - Enseignants du supérieur	Enrichissement illicite	TGI Ouaga I Pole Ecofi	Dossier classé sans suite

Source : ASCE-LC

II. SITUATION DES DOSSIERS DE PRESOMPTIONS DE FAUTES DE GESTION TRANSMIS A LA COUR DES COMPTES

Si aucune définition n'est donnée à la faute de gestion par la règlementation en vigueur, le manuel de vérification à l'usage des juridictions financières des Etats membres de l'UEMOA l'appréhende comme étant « un manquement ou une violation des règles ou de principes de bonne gestion des crédits, fonds et valeurs de l'Etat ou de tout autres organismes publics soumis aux règles de la comptabilité publique, par les dirigeants, les fonctionnaires, ou agents de l'organisme ». Ainsi, la responsabilité pour faute de gestion est le fait d'imputer à une personne, un acte coupable, une erreur, une omission ou un manquement quelconque aux lois et règlements, aux procédures, principes et usages régissant une discipline.

Conformément aux articles 104 et 105 de la loi organique N°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances, l'ASCE-LC a transmis en 2022 à la Cour des comptes , juridiction supérieure de contrôle des finances publiques, trente-cinq (35) rapports de contrôle constatant des cas présomptifs de fautes de gestion en vue de la mise en œuvre de la procédure de mise en jeu de la responsabilité pécuniaire des agents en raison des fautes commises dans le cadre ou à l'occasion de la gestion des fonds ou des biens publics.

En rappel, en 2021, l'ASCE-LC avait transmis au titre des présomptions des fautes de gestion, vingt-sept (27) dossiers à la juridiction supérieure de contrôle des finances publiques.

La situation de ces dossiers est présentée dans le tableau ci-dessous :

<u>Tableau 6</u>: Situation des rapports transmis en 2021 et en cours devant la Cour des Comptes

N°	Titre du rapport	Etat d'avancement
1	Rapport de contrôle du compte de dépôt N°000144990651 intitulé « Fonds d'Intervention Emploi » du Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle, et de l'Insertion Professionnelle (MJFIP)	Réquisitoire introductif (RI) n°477 du 17 septembre 2021
2	Rapport de contrôle de la gestion financière et comptable du salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO)	RI n°472 du 15 septembre 2021
3	Rapport de mission d'investigation sur la gestion de parcelles et boutiques, hangars et autres commerces au marché de Toecin-yaar dans l'arrondissement n°3	RI n°469 du 14 septembre 2021 Instruction close : ordonnance de renvoi devant la juridiction de jugement en date du 27 décembre 2022
4	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable de l'Agence Burkinabé de Normalisation ; de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM)	RI n°483 du 15 septembre 2021
5	Rapport de vérification des régies d'avances et de Recettes de la direction régionale de la jeunesse ; de la formation et de l'insertion professionnelle des Hauts-Bassins	Avis de poursuite du 16 mars 2021
6	Rapport de mission d'inspection sur la gestion financière et comptable du Conseil supérieur de la communication (CSC), gestion 2017 – 2018	RI n°479 du 14 septembre 2021
7	Rapport d'enquêtes relative à la dénonciation des faits de népotisme et de faute de gestion à la mairie de Dapélogo	Traitement en cours au Parquet

N°	Titre du rapport	Etat d'avancement
8	Rapport d'investigations sur la gestion financière et comptable du Lycée Professionnel Bruno Buchwieser ex Centre Austro	Avis de poursuite du 03 novembre 2021
9	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable du Ministère de la Santé-Gestion 2017	Traitement en cours au parquet
10	Rapport d'audit sur la gestion financière et comptable du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement-Gestion 2017	Traitement en cours au parquet
11	Rapport d'audit du Projet de construction et d'équipement d'un Centre de soins Spécialisés de Haut Niveau en Neurochirurgie - Gestion 2017-2018	RI n°474 du 16 septembre 2021
12	Rapport de mission d'investigation à l'Ambassade du Burkina Faso à Addis-Abeba	Traitement en cours au parquet
13	Rapport de mission d'audit de la gestion financière et comptable du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), exercice 2016 et du 01/01 au 11/09/2017.	RI n°482 du 14 septembre 2021
14	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable du Ministère des Infrastructures, gestion 2015	RI n°471 du 20 septembre 2021
15	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable du Ministère de la Fonction Publique - Gestion 2017	RI n°468 du 16 septembre 2021
16	Rapport d'investigation à l'Université de Ouahigouya.	RI n°470 du 16 septembre 2021
17	Rapport de contrôle de la gestion administrative et financière du lycée provincial de Kongoussi, Région du centre nord	RI n°467 du 15 septembre 2021

N°	Titre du rapport	Etat d'avancement
18	Rapport d'investigation à la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification du Centre-Ouest (DREP/COS) - Gestion 2016 à 2018	RI n°478 du 15 septembre 2021
19	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable de la Présidence du Faso - Gestion 2017	RI n°480 du 18 septembre 2021
20	Rapport de la mission d'investigations effectuée dans la commune de Pouni, Province du Sanguié, Région du Centre Ouest, 25 au 29 mars 2018	RI n°481 du 16 septembre 2021
21	Rapport d'audit et de contrôle de la gestion financière et comptable - gestion 2015-2016 - du Secrétariat General du Gouvernement et du Conseil des Ministres (SGG-CM)	RI n°475 du 15 septembre 2021
22	Rapport d'audit et de contrôle de la gestion financière et comptable - gestion 2017 - du Secrétariat General du Gouvernement et du Conseil des Ministres (SGG-CM)	RI n°476 du 17 septembre 2021
23	Rapport définitif d'audit de la gestion financière et comptable du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH)	Traitement en cours au parquet
24	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable du Ministère de la Santé	Traitement en cours au parquet
25	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable Ministère des Mines et carrières - Gestion 2017	RI n°473 du 14 septembre 2021
26	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable du Ministère de l'Education Nationale (MENA) - Gestion 2016	RI n°484 du 14 septembre 2021
27	Rapport de contrôle du compte de dépôt N°000144790622 intitulé « RELIQUAT TPP/MATS »	Traitement en cours au parquet

Des vingt-sept (27) dossiers en cours devant la Cour des Comptes, dix-neuf (19) sont en traitement devant la chambre disciplinaire budgétaire. Les sept (07) autres sont en traitement au Parquet général près la Cour des Comptes.

Il faut noter qu'un dossier a fait l'objet d'ordonnance de renvoi devant la juridiction de jugement.

Le point des dossiers transmis en 2022 à la Cour des Comptes est consigné dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Situation des dossiers transmis en 2022 à la Cour des Comptes

N° D'ORDRE	TITRE DU RAPPORT	ETAT D'AVANCEMENT
1	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation-Gestion 2017 ; Période d'intervention de la mission d'audit : du 1 ^{er} février au 31 mars 2018	Traitement en cours au parquet
2	Rapport d'audit du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, Période : Février-mars 2016	Traitement en cours au parquet
3	Rapport d'Audit des marchés publics de l'Agence Nationale de Biosécurité, gestion 2019, réalisé durant la période du 14 décembre 2020 au 13 janvier 2021	Traitement en cours au parquet
4	Rapport d'Audit Financier et Comptable de la Commune rurale de Korsimoro, gestion 2019, réalisé durant la période du 20 août au 09 septembre 2020	RI n°026 du 13 septembre 2022
5	Rapport d'Audit financier et comptable de la commune rurale de Zitenga, gestion 2019, réalisé durant la Période du 20 août au 09 septembre 2020	RI n°057 du 12 septembre 2022
6	Rapport de mission de contrôle de la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat de la Boucle du Mouhoun (Dédougou), réalisé durant la période du 19 au 25 juillet 2020	RI n°030 du 22 septembre 2022
7	Rapport de mission de contrôle de la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat du Plateau Central (Ziniaré); réalisé durant la période du 30 août au 05 septembre 2020	Traitement en cours au parquet
8	Rapport d'Audit des marchés publics et prise en charge financière des missions à l'intérieur et à l'extérieur du Burkina Faso du Projet de renforcement de la production du sésame au Burkina Faso, gestion 2019, réalisé durant la période du 21 septembre au 9 octobre 2020 et 18 au 27 octobre 2020	RI n°023 du 07 septembre 2022

N° D'ORDRE	TITRE DU RAPPORT	ETAT D'AVANCEMENT
9	Rapport d'investigation sur la gestion administrative, financière, matérielle et comptable du CEG de Mahouana, Province des Banwa, Région de la Boucle du Mouhoun, Période d'intervention : 07 au 13 février 202, Gestion : Années scolaires 2019-2020 à 2020-2021	RI n°053 du 14 septembre 2022
10	Rapport d'investigation-soupçons de corruption et de mauvaise manière de servir de certains agents de santé au Centre Hospitalier Régional (CHR) de Tenkodogo, Période : 26 juillet 2020 au 4 août 2020, Gestion : Non déterminée	Traitement en cours au parquet
11	Rapport de mission de contrôle de la mesure de gratuité des soins au CMA de DANO-Région du Sud-Ouest-Mai 2021, Période : 25 avril au 1er mai 2021, Gestion : Non déterminée	Traitement en cours au parquet
12	Rapport de Mission de Contrôle de la Gestion Administrative, Financière, Comptable et Matérielle de la Direction Générale de L'Education Formelle Générale (DGEFG), Période d'intervention : 17 au 25 mai 2021, Gestion : Exercices budgétaires 2019 et 2020	RI n°025 du 12 septembre 2022
13	Rapport de contrôle de gestion des DRCRP Hauts-Bassins, Boucle du Mouhoun et des Services régionaux des Editions Sidwaya de Koudougou et de Dédougou-Juin 2021, Période : 06 au 12 juin 2021, Gestion : Année 2020 et antérieure	Traitement en cours au parquet
14	Rapport de mission sur la problématique de soutenance de mémoire de fin d'études d'une élève à la Direction de la Formation Supérieure en Sciences de la Santé de l'ENSP, Période : 07 au 21 janvier 2021, Gestion : Non déterminée	Traitement en cours au parquet
15	Rapport d'investigation sur la gestion administrative, financière, matérielle et comptable de cinq (5) établissements d'enseignement post-primaire et secondaire de Koudougou, Période d'intervention : 02 au 11 mai 2021, Gestion : Années scolaires 2019-2020 et 2020-2021	Traitement en cours au parquet

N° D'ORDRE	TITRE DU RAPPORT	ETAT D'AVANCEMENT
16	Rapport d'investigation sur la gestion administrative, financière, matérielle et comptable du lycée Départemental de Guiaro, Période : 30 mai au 05 juin 2021, Gestion : Années scolaires 2019-2020 et 2020-2021	RI n°032 du 08 septembre 2022
17	Rapport d'investigation sur la gestion de la matière d'œuvre au Lycée Professionnel Régional DOMA SOME de GAOUA, Période : 11 au 18 avril 2021, Gestion : 2021	RI n°024 du 08 septembre 2022
18	Rapport d'audit de l'Université Thomas SANKARA, Période : 13 au 23 avril 2021, Gestion : Gestion 2019-2020	RI n°035 du 08 septembre 2022
19	Contrôle de la mesure de gratuité des soins au CMA de GOURCY Région Sanitaire du NORD, Période : 18 au 24 avril 2021, Gestion : 2016 à 2021	RI n°055 du 15 septembre 2022
20	Rapport de Vérification des comptes du District Sanitaire de NANORO, Décembre 2020, Période : 25 octobre au 1er novembre 2020, Gestion : Non précisée	RI n°028 du 08 septembre 2022
21	Rapport d'Investigation sur la gestion administrative, financière et comptable du LYCEE NELSON MANDELA années scolaires 2019-2020 et 2020-2021, Période : 25 janvier au 05 février 2021	RI n°029 du 26 septembre 2022
22	Mission d'Investigation à la Mairie de BOUSSOUMA, Province du Boulgou, Région du Centre-Est, Période : 23 au 28 février 2020	Traitement en cours au parquet
23	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable du Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme, gestion 2019	RI n°027 du 06 septembre 2022
24	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, gestion 2019	RI n°092 du 12 septembre 2022
25	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable du Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique (MDHPC), gestion 2019	RI n°022 du 06 septembre 2022

N° D'ORDRE	TITRE DU RAPPORT	ETAT D'AVANCEMENT
26	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (MTMUSR), gestion 2019 Rapport d'audit de la gestion financière et comptable du	RI n°021 du 06 septembre 2022
27	Ministère du Développement de l'Economie Numérique, gestion 2019	Traitement en cours au parquet
28	Rapport d'audit de la gestion d'audit de la gestion financière et comptable du Lycée départemental de Moussodougou, gestion 2015-2018	RI n°056 du 15 septembre 2022
29	Rapport d'Investigations sur la gestion administrative, financière, comptable et matérielle de la direction provinciale des enseignements post primaire et secondaire (DPEPS) du Ziro- Mars 2021 Période d'intervention : 14 au 21 mars 2021	RI n°031 du 22 septembre 2022
30	Rapport d'investigation sur la gestion administrative, financière, matérielle et comptable de cinq (5) établissements d'enseignement post-primaire et secondaire de Bobo-Dioulasso, années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 Période d'intervention : 14 au 24 mars 2021	Traitement en cours au parquet
31	Rapport d'investigations sur la gestion administrative, financière et comptable de la Direction Générale de la Recherche en Education et de l'Innovation Pédagogique (DGREIP), MAI 2021	RI n°020 du 06 septembre 2022
32	Rapport d'audit de la Gestion 2019 du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-Agricoles (MAAH), du 1er au 30 septembre 2020	RI n°054 du 12 septembre 2022
33	Rapport de Contrôle sur le fonctionnement du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO pour la période du 1er janvier 2018 au 30 juin 2019	RI n°033 du 08 septembre 2022

N° D'ORDRE	TITRE DU RAPPORT	ETAT D'AVANCEMENT
34	Rapport d'audit de la gestion financière et comptable du ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale.	RI n°022 du 06 septembre 2022
35	Rapport de Contrôle de la gestion financière et comptable du Projet de Réhabilitation de barrages et d'aménagement de périmètres et de bas-fonds dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Bale au Burkina Faso (PRBA/MEA/Koudougou), du 25 avril au 15 mai 2021	Traitement en cours au parquet

L'ensemble des trente-cinq (35) dossiers sont en cours de traitement au Parquet général près la Cour des Comptes. Vingt-deux (22) dossiers ont connu des avis de poursuite suivi de leur inscription au registre d'instruction. Les treize (13) autres dossiers sont en attente de traitement.

En conclusion, il convient de relever que depuis la saisine de la Cour par l'ASCE-LC en 2021, aucun dossier de fautes de gestion transmis par l'ASCE-LC n'a été jugé par la Cour des Comptes, nonobstant la grande avancée dans le traitement des dossiers.

III. ETAT DE LA COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DANS LE CADRE DU SUIVI DES ACTIONS EN JUSTICE

La collaboration entre l'ASCE-LC et d'autres acteurs se manifeste par ses relations avec les acteurs étatiques d'une part, et les acteurs de la société civile, d'autre part.

III.1. Collaboration avec les acteurs étatiques

III. I. I Renforcement de la collaboration avec les juridictions

Outre la collecte des données pour l'établissement de la cartographie des dossiers de corruption et d'infractions assimilées en cours devant les juridictions de l'ordre judiciaire, la collaboration entre les juridictions et l'ASCE-LC s'est poursuivie à travers le partage d'informations ayant facilité le suivi du traitement desdits dossiers.

Ainsi, dans au moins 50 % des dossiers de corruption et d'infractions assimilées dont les juridictions de l'ordre judiciaire sont saisies, les magistrats des pôles économiques et financiers des parquets près ces juridictions, ont communiqué à l'ASCE-LC, les avis d'ouverture de procédure afin de susciter sa constitution de partie civile aux audiences pour la défense des intérêts de l'Etat et la transmission des convocations à témoins, à autres parties civiles et à personnes mises en cause pour notification et remise aux intéressés.

Les parquets ECOFI de Bobo Dioulasso et de Ouagadougou ont également envoyé à l'ASCE-LC des soit-transmis pour l'ouverture d'enquête judiciaire dans bien de dossiers.

Outre les anciens dossiers, l'ASCE-LC a assuré le suivi des trente-cinq (35) dossiers de fautes de gestion transmis en 2022 à la Cour des Comptes. Sur le plan institutionnel, la Cour des Comptes participe aux cadres de concertation des corps de contrôle de l'ordre administratif organisés par l'ASCE-LC.

III. I.2. Renforcement de la collaboration avec l'Agent Judiciaire de l'Etat (AJE)

L'ASCE-LC a poursuivi la mutualisation des actions avec l'AJE pour le suivi des dossiers en cours devant les cours et tribunaux.

Cette collaboration s'est manifestée notamment par la communication par l'ASCE-LC des rapports d'audits et de contrôle à l'AJE afin de permettre d'asseoir la défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions. Dans le même ordre d'idée, l'AJE a constamment communiqué à l'ASCE-LC, les avis d'ouverture de procédures reçues des parquets près les pôles économiques et financiers.

A cela, s'ajoute la tenue de réunions périodiques entre les responsables de l'AJE et de l'ASCE-LC.

Par ailleurs, à l'occasion des plaidoiries devant les juridictions, l'ASCE-LC et l'AJE ont toujours en synergie, échangé sur la stratégie de défense et la recherche des éléments de preuve afin de garantir des résultats probants et d'obtenir réparation au bénéfice de l'Etat.

III.2. Collaboration avec les acteurs de la société civile

Cette collaboration a lieu avec le RENLAC et se manifeste à divers niveaux.

Au plan opérationnel, on peut souligner entre autres la saisine des juridictions par l'ASCE-LC de concert avec le REN-LAC de dossiers de corruption et d'infractions assimilées.

L'ASCE-LC reçoit du REN-LAC des cas de plaintes et dénonciations des citoyens pour traitement.

En outre, on peut relever la communication d'informations pertinentes des enquêtes administratives réalisées dans certains dossiers.

Au plan institutionnel, il convient de mettre en lumière la tenue de rencontres d'échanges, les contacts permanents et la complémentarité d'actions dans la constitution de partie civile pour la défense des intérêts des parties lésées.

CONCLUSION

Le Tome 3 du rapport général d'activités fait la synthèse des actions de suivi des recommandations formulées par les corps de contrôle de l'ordre administratif et de l'état d'évolution du traitement du contentieux pénal relatif à la corruption et aux infractions assimilées devant les juridictions répressives ainsi que des fautes de gestion en cours devant la Cour des Comptes.

Nonobstant ces acquis, quelques difficultés demeurent et ont fait l'objet de recommandations adressées au Gouvernement, au Pouvoir Judiciaire et au Président de l'ALT.

Au titre du suivi des recommandations, le Gouvernement est invité à :

- veiller à ce que les structures publiques élaborent et mettent en œuvre un plan d'actions de mise en œuvre des recommandations contenues dans tout rapport des corps de contrôle de l'Etat :
- 2. prendre les mesures adéquates afin d'assurer le recouvrement intégral des sommes diverties des caisses publiques par les agents indélicats visés dans les rapports des corps de contrôle de l'Etat.

Au titre des dossiers en Justice, l'ASCE-LC recommande :

- au Gouvernement de doter la chaîne pénale de ressources financières conséquentes pour lui permettre d'engranger plus de résultats dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière.
- 2. à l'Assemblée Législative de Transition, de veiller à l'opérationnalisation de la Haute Cour de Justice pour juger les dossiers en instance devant ladite Juridiction.



Adresse postale : 01 BP 617 Ouagadougou 01 - Rue Pascal Zagré Tél. : (00226) 25 30 10 91/92 - E-mail : info@asce-lc.bf

ou contact@asce-lc.bf / Site web : www.asce-lc.bf

Au nom de notre intégrité, combattons la corruption !